



Compte rendu de l'audioconférence de la DI Île-de-France du 12 mai 2020

% Chiffres de la DI

- 415 agents sont présents en rotation sur les 1223 agents de la DI (plus d'agents SURV, les agents AG/CO sont un peu plus nombreux en présentiel par bureau) ;
- 375 agents sont en ASA à domicile (hors CA, CMO autres, etc.) dont les SURV pour cause de baisse d'activité ;
- 287 agents AG-OP/CO sont en télétravail ;
- 14 agents sont des cas COVID-19 suspectés ou avérés ;
- 5 agents sont en quatorzaine ;
- 104 agents sont considérés du fait de leur état de santé comme « fragile ».

La pandémie est toujours active en région Île-de-France. Il n'y a pas de baisse significative à ce jour de la contamination. Celle-ci reste à surveiller de près avec le déconfinement.



Protection des agents



Équipements de protection individuelle

Gel hydroalcoolique (GHA) : la DI vient d'envoyer une note à destination de tous les agents, pour que les flacons de GHA vides, ayant une contenance de 200ml, et avec bec poussoir, ne soient pas jetés. Il y a en effet une pénurie sur ces contenants qui pose problème pour l'approvisionnement. Le dispositif retenu consiste à remplir ces contenants à partir de bidons de 5 litres. Une nouvelle commande de GHA est en cours.

Masques : il en reste 89000.

La consommation en rythme de reprise doit être évaluée pour estimer les besoins futurs.

Les usagers sont fortement incités à porter un masque pour accéder aux bâtiments administratifs de la DI.

Une expertise est en cours sur la pertinence d'une décontamination des usagers avant d'accéder aux bâtiments.

Gants : les stocks de gants ont diminués très rapidement. Il n'y a pas d'urgence pour le moment mais il ne faut pas perdre de vue que certains les fabricants ne prennent plus de nouvelles commandes ou/et de nouveaux clients.



Assainissement du VITALYS

Le VITALYS a été décontaminé ce dimanche, reste à décontaminer l'aile ouest, où sont situés les locaux du CODT.

Pour la restauration, une centaine de repas sont programmés, avec vingt minutes maximum par repas pour permettre le nettoyage avant/après.

La climatisation fonctionne mais en mode « évacuation de l'air vicié intérieur », la fonction chaud/froid est en cours d'expertise.



Test COVID-19

Le sujet des tests pour les agents se posera en cas de retour d'une seconde vague de contamination et d'extension de clusters. Ces sujets émergeront (ou pas) en fonction de l'actualité.



Vie des Services



Techniciens des Services Informatiques

Un recrutement d'agents contractuels a été demandé par la DI pour saturer les effectifs.

D'autres moyens de recrutement sont recherchés, faute de candidatures au TAM.

Aussi une demande d'augmentation du nombre de mois pour les missions des agents vacataires a été effectuée.



Reprise d'activité des unités de la surveillance

Le DI a donné des instructions pour que les ASA des agents SU baissent rapidement. Un retour à la normale est attendu à partir de ce jeudi et sous quinze jours. Il faudra attendre le début de la semaine prochaine, pour entrevoir une tendance plus fiable.

BSITM : l'unité, qui demeure un cas particulier du fait de son grand nombre d'agents, il reste environ 80 agents en ASA, et cela malgré la diversification des missions.

Scanner Mobile Spécial : le SMS va également reprendre assez rapidement son activité. Les plans de mouvements sont en cours de validation.

Collaboration DI IDF/DIPA : des discussions sont en cours pour explorer si des pistes de missions communes entre les deux directions sont possibles, afin de trouver de l'emploi aux collègues désœuvrés si les aéroports devaient restés fermés.



Matériels

Le DI espère augmenter les capacités de télétravail de manière significative pour les agents. La capacité maximum possible sera de 850 télétravailleurs sur la DI Île-de-France. Un agent souhaitant travailler en mixte (alternance de télétravail et de présentiel) aura le matériel nécessaire à son domicile et à son service. Il n'y aura plus de transport de matériel à effectuer.

A ce jour, il n'y a plus d'ordinateur portable disponible. Encore vingt-deux mini-tours fixes équipées PULSE & RAPIDO seront déployés sur les bureaux de Paris-Est. Pour ceux de Paris Ouest le déploiement doit attendre l'équipement PULSE et RAPIDO des PC.

SOLIDAIRES Douane attire l'attention sur le fait que massifier le télétravail en continu en réduisant le présentiel sur la durée, résout sûrement une partie des difficultés matérielles de cette crise hors normes, mais en revanche soulève d'autres difficultés, personnelles et professionnelles...

Il y aura un roulement des 140 ordinateurs installées dans les services pour les reconfigurer en mode nomade et pour les délivrer au domicile des agents qui souhaitent télétravailler (tour PC, écran/clavier/souris, etc.). Ce déploiement durera jusque fin mai, la capacité maximum de configuration des ordinateurs étant d'une quinzaine par semaine.

La commande faite à l'UGAP de 400 ordinateurs dont 70 ultra portables, ...serait livré d'ici sept semaines.

A ce stade, le DI est d'accord pour que les agents viennent récupérer leur siège ergonomique dans leur service (ou que la BHR leur amène) quand ils sont en télétravail permanent et présentent des Troubles Musculo-Squelettiques.

Au-delà, il est envisagé d'en faire commande auprès des CHSCT ayant des crédits suffisants, sur prescription des Médecins de Prévention.



Actualités



Instance Sociales

La CAPC de titularisation des ACP2 se tiendra bien le 15 mai 2020. **SOLIDAIRES Douanes** sera présent pour la préparation de la CAPC le 14 mai à 9h30 et en séance le 15 mai.



Ordonnance n°2020-430 sur la retenue de congés/RTT

Le DI confirme que l'application sera très homogène dans toute la direction. Toutes les situations individuelles seront recensées, le nombre de jours dû sera précalculé. Ces calculs redescendront au niveau des chefs de service qui auront alors un dialogue avec chaque agent.

Les deux périodes sont bien identifiées : la première du 16 mars au 16 avril, et la seconde du 17 avril au 24 juillet, date prévue pour la fin de l'État d'Urgence Sanitaire (EUS). Les Directeurs Régionaux vont lancer les projections pour la première période et doivent recenser précisément les positions pour la seconde.

Par ailleurs, les chefs de service doivent inviter les agents concernés à poser des jours de congés avant le 30 mai, sous réserve de l'adoption des dispositions du projet de la loi prorogeant l'EUS fixant la date d'application des dispositions de l'ordonnance au 30 mai ou bien d'une reprise de l'activité au 2 juin.

A noter que les absences pour réserve militaire sont des congés au sens de l'article 34-11 de la loi n°84-16 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État. Elles n'entrent donc pas dans le champ d'application de l'ordonnance scélérate n°2020-430, mais ces périodes n'ouvrent toujours pas droit à acquisition de jours de RTT. Ces absences ne doivent pas rentrer en compte pour l'imputation éventuelle de congés. Idem pour les autorisations d'absence pour décès de proches.



Transport en commun

SOLIDAIRES Douane demande si les abonnements d'engins de déplacement personnels partagés (vélopartage, trottinettes et scooters en freefloating...) pourront être pris en charge en tout ou partie dans le cadre des annonces du ministre des transports sur l'entrée en vigueur du forfait mobilités durables et quelle sera marche à suivre. Le DI va se renseigner.

La prochaine audioconférence aura lieu jeudi 14 mai 2020.

Paris, le 12 mai 2020